11 novembre : Saint Martin de Tours, évêque

Texte de l'Évangile (*Mt* 25,31-40): « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront assemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

» Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite: 'Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi'.

» Les justes lui répondront: 'Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger; ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire? Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli; ou nu, et t'avons-nous vêtu? Quand t'avons-nous vu malade, ou en prison, et sommes-nous allés vers toi?'. Et le roi leur répondra: 'Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites».

«Tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait»

Abbé Salomon BADATANA Mccj
(Wau, Soudan du Sud)

Aujourd'hui, en célébrant la mémoire de saint Martin de Tours, la liturgie nous invite à méditer ce passage de l'Evangile selon saint Matthieu. On nous parle ici de la fin des temps quand le Fils de l'Homme viendra juger, en séparant les justes des pécheurs. En agissant ainsi, Jésus récompensera les justes en les invitant à prendre possession du royaume préparé pour eux. Mais quelle est la condition pour hériter du royaume ? L'Evangile l'établit clairement : "J'ai eu faim, et tu m'as donné à manger ; j'ai eu soif, et tu m'as donné à boire, j'étais étranger, et tu m'as accueilli ; j'étais nu, et tu m'as vêtu ; malade, et tu m'as rendu visite (...)" (Mt 25, 35-36).

Cependant, les gens étaient surpris car – en fait – ils n'avaient jamais vu le Seigneur. Par conséquent, la question est – Comment se peut-il que nous ayons fait tout cela alors qu'on ne t'a jamais vu, Seigneur ?

Alors Jésus s'explique en disant : "En vérité je vous dis que tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt 25,40).

C'est précisément ce qu'a fait Martin alors qu'il était encore catéchumène. On raconte qu'un jour où il faisait très froid, aux portes d'Amiens, Martin a trouvé un mendiant tremblant et à moitié nu. Mû par la compassion, Martin a divisé sa cape en deux parties et en a donné une au pauvre homme. Il a fait cela car il a vu le Christ dans ce pauvre. Voilà la vocation des chrétiens ! C'est dans ce sens que le Pape François a écrit qu'"aucun de nous ne peut penser qu'il est exempté de la sollicitude envers les pauvres et de la justice sociale". Que saint Martin de Tours intercède pour que nous prenions vraiment soin des nécessiteux !